

## POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

### Résultats du deuxième trimestre 2014 de Suncor Énergie

*À moins d'indication contraire, toute l'information financière est non audité, et est présentée en dollars canadiens (\$ CA) et a été établie conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et plus précisément à la Norme comptable internationale 34, « Information financière intermédiaire » (« IAS 34 »), telle qu'elle a été publiée par l'International Accounting Standards Board. Les volumes de production sont présentés avant redevances en fonction de la participation directe, à moins d'indication contraire. Certaines mesures financières auxquelles il est fait référence dans le présent document (résultat opérationnel, flux de trésorerie opérationnels, flux de trésorerie disponibles, charges d'exploitation décaissées du secteur Sables pétrolifères et rendement du capital investi (RCI)) n'ont pas de définition normalisée prescrite par les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada. Se reporter à la section Mesures financières hors PCGR du présent communiqué. Les références aux activités, à la production et aux charges opérationnelles décaissées des activités du secteur Sables pétrolifères ne tiennent pas compte de la participation de Suncor dans les activités de Syncrude.*

**Calgary (Alberta), le 30 juillet 2014** – « Nous continuons de générer des flux de trésorerie importants trimestre après trimestre », a déclaré le président et chef de la direction de Suncor, Steve Williams. « Au deuxième trimestre, nous avons tiré profit des prix élevés en amont afin de générer des flux de trésorerie opérationnels de 2,4 G\$. Nous avons également réduit de 27 % nos charges d'exploitation décaissées par baril dans le secteur Sables pétrolifères comparativement au deuxième trimestre de 2013 grâce à l'accroissement marqué de la cadence de production à Firebag et à notre engagement envers la gestion des coûts. »

- Résultat opérationnel de 1,135 G\$ (0,77 \$ par action ordinaire) et bénéfice net de 211 M\$ (0,14 \$ par action ordinaire). Le bénéfice net tient compte de pertes de valeur après impôt de 718 M\$ à l'égard de la participation de la Société dans le projet minier Joslyn, de 297 M\$ à l'égard des actifs de la Société en Libye et de 223 M\$ à l'égard d'autres actifs du secteur Sables pétrolifères.
- Flux de trésorerie opérationnels trimestriels de 2,406 G\$ (1,64 \$ par action ordinaire) et augmentation de 66 % des flux de trésorerie disponibles, qui ont atteint 3,599 G\$ pour la période de douze mois close le 30 juin 2014, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Augmentation de la production de Firebag qui, conjuguée à la priorité soutenue accordée par la Société à la gestion des coûts, a permis à Suncor d'atteindre des charges d'exploitation décaissées par baril de 34,10 \$ pour le secteur Sables pétrolifères.
- Décision de réduire certaines activités de mise en valeur du projet minier Joslyn qui témoigne de l'approche rigoureuse de Suncor en ce qui concerne les dépenses en immobilisations et son engagement à générer des rendements plus élevés.
- Perspectives de dépenses d'investissement pour 2014 réduites de 7,8 G\$ à 6,8 G\$ témoignant de l'engagement soutenu de Suncor envers la gestion rigoureuse des dépenses en immobilisations.

- Approbation, par le conseil d'administration de Suncor, d'un dividende de 0,28 \$ par action ordinaire, soit une augmentation de 22 % par rapport au dividende du trimestre précédent et témoigne de l'engagement et de la capacité de la Société à redistribuer des liquidités à ses actionnaires.

## Résultats financiers

Suncor Énergie Inc. a obtenu d'excellents résultats financiers au deuxième trimestre de 2014, dont un résultat opérationnel de 1,135 G\$ (0,77 \$ par action ordinaire) et des flux de trésorerie opérationnels de 2,406 G\$ (1,64 \$ par action ordinaire), contre 934 M\$ (0,62 \$ par action ordinaire) et 2,250 G\$ (1,49 \$ par action ordinaire), respectivement, pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats du trimestre écoulé sont attribuables à un accroissement de la production dans le secteur Sables pétrolifères et aux prix élevés obtenus en amont, contrebalancés en partie par une baisse des volumes de production du secteur Exploration et production ainsi que par une hausse de la charge de rémunération fondée sur des actions et du coût du gaz naturel. Pour la période de douze mois close le 30 juin 2014, les flux de trésorerie disponibles ont augmenté pour atteindre 3,599 G\$, contre 2,167 G\$ pour la période de douze mois close le 30 juin 2013.

Le bénéfice net s'est établi à 211 M\$ (0,14 \$ par action ordinaire) pour le deuxième trimestre de 2014, en comparaison d'un bénéfice net de 680 M\$ (0,45 \$ par action ordinaire) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice net du deuxième trimestre de 2014 a subi l'incidence négative d'une perte de valeur après impôt de 718 M\$ à l'égard de la participation de la Société dans le projet minier Joslyn, d'une perte de valeur après impôt de 297 M\$ à l'égard de ses actifs en Libye et d'une perte de valeur après impôt de 223 M\$ inscrite par le secteur Sables pétrolifères après un examen de certains actifs qui ne cadraient plus avec les stratégies de croissances révisées de Suncor et qui ne pouvaient être réaffectés ou utilisés d'une autre manière. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par un bénéfice après impôt de 32 M\$ lié à la réévaluation des réserves dans le secteur Exploration et production, et par l'incidence d'un profit de change après impôt à la réévaluation de la dette à long terme libellée en dollars américains de 282 M\$, comparativement à une perte de change après impôt de 254 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

## Résultat opérationnel

« Avant d'aborder notre résultat opérationnel, je tiens à affirmer notre engagement continu envers la sécurité », a précisé M. Williams. « Je suis profondément attristé par les décès accidentels survenus au cours du premier semestre. L'amélioration de la performance en matière de sécurité est une priorité pour notre entreprise. La sécurité est la valeur la plus importante pour nous, en plus d'être un aspect essentiel de l'excellence opérationnelle ».

Les résultats de Suncor pour le trimestre écoulé ont continué à bénéficier d'un portefeuille plus rentable composé d'actifs dont la production est constituée en quasi-totalité de pétrole brut, comparativement à 91 % de pétrole brut au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La production totale en amont de Suncor s'est établie à 518 400 barils équivalent pétrole par jour (bep/j) au deuxième trimestre de 2014, en hausse par rapport à 500 100 bep/j au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse reflète la hausse des volumes de production du secteur Sables pétrolifères, contrebalancée en partie par la vente des activités liées au gaz naturel conventionnel et la production négligeable en Libye.

Les volumes de production du secteur Sables pétrolifères ont augmenté pour atteindre en moyenne 378 800 barils par jour (« b/j ») au deuxième trimestre de 2014, comparativement à 276 600 b/j pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par une

diminution des travaux de maintenance planifiés et non planifiés au deuxième trimestre de 2014 comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, qui tenait compte de l'incidence des travaux de révision de l'usine de valorisation 1. La production du trimestre écoulé tient compte de l'accroissement réussi de la production à Firebag qui a suivi la mise en service de l'infrastructure destinée au bitume chaud au troisième trimestre de 2013. La production du trimestre écoulé a bénéficié de l'excellent rendement des puits intercalaires à Firebag, contrebalancé en partie par les travaux de maintenance planifiés et non planifiés aux installations de valorisation et d'extraction minière, en plus des arrêts de pipelines de tiers qui ont réduit la capacité de transport.

Au deuxième trimestre de 2014, les charges d'exploitation décaissées par baril du secteur Sables pétrolifères ont diminué pour s'établir en moyenne à 34,10 \$/b, comparativement à 46,55 \$/b pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette baisse est principalement attribuable à l'augmentation des volumes de production. Les charges d'exploitation décaissées totales sont demeurées inchangées par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent malgré l'accroissement de la production et la hausse du coût de l'approvisionnement en gaz naturel.

La quote-part de Suncor dans la production de Syncrude a diminué, passant de 32 800 b/j au deuxième trimestre de 2013 à 24 300 b/j au deuxième trimestre de 2014, principalement en raison de travaux de maintenance planifiés et non planifiés visant une unité de cokéfaction.

Les volumes de production du secteur Exploration et production ont diminué, passant de 190 700 bep/j au deuxième trimestre de 2013 à 115 300 bep/j au deuxième trimestre de 2014. Cette baisse s'explique principalement par la vente des activités liées au gaz naturel conventionnel de la Société et la production négligeable en Libye en raison de l'agitation politique persistante.

Au cours du deuxième trimestre de 2014, le secteur Raffinage et commercialisation a mené à bien des travaux de maintenance planifiés d'une durée de cinq semaines à la raffinerie de Montréal et des travaux de maintenance planifiés de sept semaines à la raffinerie d'Edmonton, ce qui s'est traduit par un taux d'utilisation moyen des raffineries de 85 % comparativement à 90 % au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

### **Mise à jour concernant notre stratégie**

La Société répartit son capital selon un ensemble de priorités clairement définies : assurer des activités durables et fiables; investir dans la croissance rentable et offrir d'excellents rendements aux actionnaires sous forme de dividendes et par la voie de rachats d'actions. Au deuxième trimestre de 2014, Suncor a honoré sa priorité de valeur en versant à ses actionnaires des dividendes de 338 M\$ (0,23 \$ par action ordinaire) et en rachetant des actions pour 271 M\$, ce qui témoigne de l'engagement soutenu de la Société à redistribuer de la trésorerie aux actionnaires au moyen de dividendes et de rachats d'actions axés sur la valeur.

Conformément à cet engagement, après la clôture du trimestre, le conseil d'administration de Suncor a approuvé un dividende trimestriel de 0,28 \$ par action ordinaire, soit une augmentation de 22 % par rapport au dividende précédent.

« Nous continuons de nous concentrer résolument sur la croissance rentable. Cela signifie que nous gérons de manière rigoureuse les dépenses en immobilisations et que nous investissons de façon avisée dans des projets très rentables », a souligné M. Williams. « Cette approche prudente et notre capacité à générer de la trésorerie nous ont permis d'accroître le dividende trimestriel versé aux actionnaires. »

## **Investir dans l'intégration et l'accès au marché**

Suncor a connu un excellent trimestre financier, en partie grâce à l'intégration accrue et aux initiatives d'accès au marché qui se sont accélérées au cours du deuxième trimestre de 2014. Le secteur Raffinage et commercialisation a augmenté les expéditions ferroviaires de brut provenant des terres vers la raffinerie de Montréal à 36 000 b/j au deuxième trimestre de 2014 et a poursuivi les expéditions par voie maritime de bruts à prix inférieurs de la côte du Golfe des États-Unis vers la raffinerie de Montréal lorsque la conjoncture du marché était favorable. En juillet 2014, la Société a réalisé l'acquisition d'une installation de récupération du soufre pour environ 120 M\$. Cette installation sera intégrée à la raffinerie de Montréal et devrait répondre aux besoins à long terme de la raffinerie en matière de récupération du soufre.

La Société a également continué de transporter du pétrole brut sur la portion du pipeline de TransCanada qui se trouve dans la région de la côte du Golfe. Cette nouvelle capacité de transport lui a permis de livrer plus de 70 000 b/j de plus au prix du brut léger et lourd de la côte du Golfe des États-Unis. Le modèle intégré de la Société et un excellent accès au marché ont permis à Suncor d'obtenir des prix mondiaux sur des volumes équivalant à près de 100 % de sa production en amont au deuxième trimestre de 2014.

## **Secteur Sables pétrolifères**

Suncor continue de se concentrer sur les investissements dans les travaux liés à la gestion des résidus et dans les stratégies de gestion des eaux. Dans le cadre de la stratégie de gestion des eaux, Suncor a mis une usine de traitement de l'eau en service au cours du deuxième trimestre de 2014, ce qui devrait accroître la réutilisation et le recyclage des eaux usées et réduire la consommation d'eau douce. Au cours du deuxième trimestre de 2014, Suncor ainsi que cinq autres partenaires de projet ont également approuvé la construction d'un centre de développement de la technologie de l'eau (« Water Technology Development Centre », « WTDC ») devant entrer en fonction au début de 2017. Le WTDC sera relié aux installations de Suncor à Firebag et offrira un environnement permettant de mettre à l'essai les technologies de traitement et le recyclage des eaux sans nuire à la production *in situ*.

La Société a franchi un jalon au deuxième trimestre en procédant aux premières injections de vapeur dans les plateformes de puits associées au projet de désengorgement des installations de MacKay River. La production des premiers barils de pétrole issus de ce projet est attendue au troisième trimestre de 2014. Ce projet de désengorgement vise à accroître la capacité totale de production d'environ 20 %, pour l'amener à 38 000 b/j d'ici la fin de 2015. Suncor continue également de travailler en vue de l'obtention en 2014 d'une décision d'autorisation des dépenses pour le projet d'agrandissement de MacKay River, dont la capacité nominale initiale visée est de 20 000 b/j environ. En outre, Suncor continue de faire progresser d'autres initiatives de désengorgement des infrastructures logistiques et des installations de Firebag.

## **Coentreprises de Sables pétrolifères**

Les activités du projet minier Fort Hills sont demeurées axées sur la réalisation d'études techniques détaillées, l'approvisionnement et le démarrage du chantier. Les travaux liés aux études techniques détaillées étaient achevés à environ 40 % à la fin du deuxième trimestre. Les principales activités de construction au cours du trimestre consistaient entre autres à couler du béton de fondation et à entreprendre la construction de réservoirs de séparation destinés à l'extraction secondaire. Ce projet devrait procurer à Suncor environ 73 000 b/j de bitume. La production de pétrole devrait débuter dès le quatrième trimestre de 2017 et atteindre 90 % de sa capacité de production prévue dans un délai de 12 mois par la suite.

En mai 2014, Total E&P Canada Ltd. (« Total E&P »), l'exploitant du projet minier Joslyn, ainsi que Suncor et les autres copropriétaires du projet ont convenu de ralentir certaines activités de mise en valeur afin de mettre l'accent sur les études techniques en vue d'optimiser davantage le plan de mise en valeur du projet. Par suite de l'évaluation faite par Suncor des flux de trésorerie nets futurs attendus et en raison de l'incertitude concernant notamment le calendrier des plans de mise en valeur, Suncor a comptabilisé en résultat net une charge après impôt de 718 M\$ à l'égard de sa participation dans le projet. Suncor continue de penser que Joslyn constitue une ressource de qualité offrant un potentiel de mise en valeur si on y applique la bonne stratégie de conception et d'exécution et continue de travailler avec Total E&P et les autres copropriétaires à explorer des manières d'optimiser davantage le plan de mise en valeur du projet.

## **Exploration et production**

Un jalon important a été franchi au projet Golden Eagle au deuxième trimestre avec l'installation réussie d'installations extracôtières clés. Les activités de forage se sont poursuivies au cours du trimestre et, comme prévu, les premiers barils de pétrole devraient être livrés à la fin de 2014 ou au début de 2015. Au projet Hebron, la construction de la structure gravitaire et d'installations de surface s'est poursuivie au deuxième trimestre de 2014, les premiers barils de pétrole du projet étant attendus en 2017. En outre, la Société a signé une entente de prise d'intérêt avec Shell Canada visant l'acquisition d'une participation de 20 % dans un projet de prospection en eau profonde dans le bassin Shelburne, au large de la Nouvelle-Écosse.

La Société mène actuellement de nombreux projets d'extension sur la côte Est du Canada visant à agrandir des installations et infrastructures existantes. Après l'achèvement des installations sous-marines de l'unité d'extension sud d'Hibernia en 2013, les activités de forage se sont poursuivies au cours du deuxième trimestre de 2014. L'aménagement de la deuxième phase du projet d'extension sud de White Rose s'est poursuivi au deuxième trimestre de 2014. L'unité d'extension sud d'Hibernia et le projet d'extension sud de White Rose devraient accroître la production globale à compter de 2015 et prolonger la vie productive des champs existants. Une décision de financement visant à poursuivre la mise en valeur du réservoir Ben Nevis-Avalon à Hibernia est attendue au cours du troisième trimestre de 2014. Une décision d'autorisation des dépenses pour poursuivre l'agrandissement dans la partie ouest de White Rose est attendue à la fin de 2014.

L'agitation politique qui avait eu des répercussions sur les activités des terminaux d'exportation de la Libye au deuxième semestre de 2013 s'est poursuivie au cours du premier semestre de 2014. En juillet 2014, les deux derniers terminaux touchés ont été rouverts et la Libya National Oil Company a annoncé la fin de la période de force majeure touchant les exportations de pétrole provenant de ces terminaux. Cependant, la région demeure instable et le moment où les ventes de pétrole reprendront et que la Société sera en mesure de retourner à des niveaux de production normaux demeure incertain. Ainsi, Suncor a comptabilisé en résultat net une charge après impôt de 297 M\$ liée à ses actifs en Libye.

## Rapprochement du résultat opérationnel<sup>1)</sup>

(en millions de dollars)	Trimestre clos le 30 juin		Semestre clos le 30 juin	
	2014	2013	2014	2013
Résultat net	211	680	1 696	1 774
Perte (profit) de change latente sur la dette libellée en dollars américains	(282)	254	26	400
Pertes de valeur <sup>2)</sup>	1 238	—	1 238	—
Réévaluation des réserves <sup>3)</sup>	(32)	—	(32)	—
Incidence nette de l'abandon du projet de l'usine de valorisation Voyageur <sup>4)</sup>	—	—	—	127
Résultat opérationnel <sup>1)</sup>	1 135	934	2 928	2 301

- 1) *Le résultat opérationnel est une mesure financière hors PCGR. Tous les éléments de rapprochement sont présentés déduction faite de l'impôt. Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures financières hors PCGR » du rapport de gestion de Suncor daté du 30 juillet 2014.*
- 2) *Représente les pertes de valeur après impôt de 718 M\$ liées à la participation de la Société dans le projet minier Joslyn, de 297 M\$ liées aux actifs de la Société en Libye et de 223 M\$ liées à certains actifs du secteur Sables pétrolifères inscrite par suite d'un examen des options de réaffectation découlant d'une révision antérieure des stratégies croissance.*
- 3) *Représente la réévaluation des réserves de 1,2 million de barils de pétrole à recevoir dans le cadre d'une participation dans un actif norvégien dont Suncor était auparavant propriétaire.*
- 4) *Représente le coût prévu de l'abandon du projet, compte tenu des coûts relatifs au démantèlement des installations et à la remise en état du site de l'usine Voyageur, ainsi que des frais liés à l'annulation de contrats.*

## Prévisions de la Société

Suncor a mis à jour ses prévisions pour 2014 publiées le 28 avril 2014. Les principaux changements apportés aux prévisions de la Société sont les suivants :

- Les prévisions concernant les dépenses d'investissement ont été revues à la baisse, passant de 7,8 G\$ à 6,8 G\$, conformément à l'engagement soutenu de la Société à gérer ses dépenses en immobilisations de façon rigoureuse. La réduction prévue des dépenses en immobilisations tient compte du report de dépenses relatives à des projets de croissance qui n'ont pas encore été autorisées afin d'en optimiser la rentabilité, l'annulation de projets de dépenses en immobilisations de maintien qui ne sont pas essentiels à une exploitation sûre et fiable, des retards des programmes de forage exploratoire en mer et la suspension des activités en Libye.

## Dépenses en immobilisations<sup>1),2)</sup>

(en millions de dollars)	Prévisions pour l'exercice 2014 28 avril 2014			Prévisions pour l'exercice 2014 30 juillet 2014 après révision		
	Maintien	Croissance	Total	Maintien	Croissance	Total
Sables pétrolifères	2 525	1 925	<b>4 450</b>	2 235	1 610	<b>3 845</b>
Secteur Sables pétrolifères	2 270	580	<b>2 850</b>	1 995	320	<b>2 315</b>
Coentreprises des Sables pétrolifères	255	1 345	<b>1 600</b>	240	1 290	<b>1 530</b>
Exploration et production	120	1 880	<b>2 000</b>	65	1 675	<b>1 740</b>
Raffinage et commercialisation	740	220	<b>960</b>	770	190	<b>960</b>
Siège social, négociation de l'énergie et éliminations	185	205	<b>390</b>	130	125	<b>255</b>
	<b>3 570</b>	<b>4 230</b>	<b>7 800</b>	<b>3 200</b>	<b>3 600</b>	<b>6 800</b>

- 1) Les dépenses en immobilisations ne tiennent pas compte des intérêts capitalisés de 400 M\$ à 500 M\$ ni de l'acquisition d'une installation de récupération du soufre par la raffinerie de Montréal (environ 120 M\$) conclue en juillet 2014.
- 2) Pour lire la définition des dépenses en immobilisations de croissance et de maintien, veuillez consulter la rubrique intitulée « Mise à jour concernant les dépenses en immobilisations » du rapport de gestion.
- La fourchette d'impôt sur le résultat exigible a été ajustée, passant de 1,7 G\$ à 2,3 G\$, à 2,2 G\$ à 2,7 G\$ et la fourchette des taux de redevances à la Couronne du secteur Sables pétrolifères a été ajustée pour passer de 4 % à 7 %, à 5 % à 8 %, principalement en raison des prix obtenus depuis le début de l'exercice et des hypothèses pour le deuxième trimestre de 2014.
  - Compte tenu des cours des marchandises observés depuis le début de l'exercice, les hypothèses suivantes sur les cours des marchandises ont été ajustées pour le reste de l'exercice 2014 : Brent, Sullom Voe de 100,00 à 105,00 \$ US/b; pétrole brut West Texas Intermediate à Cushing de 93,00 à 98,00 \$ US/b et Western Canadian Select à Hardisty de 70,00 à 75,00 \$ US/b.

Pour de plus amples détails et mises en garde concernant les prévisions de la Société pour 2014, veuillez consulter [suncor.com/perspectives](http://suncor.com/perspectives)

## Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Après le 30 juin 2014, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Suncor indiquant son intention de renouveler son offre publique de rachat dans le cadre normal des activités (« l'offre publique de rachat ») afin de continuer de racheter des actions dans le cadre de son programme de rachat annoncé précédemment, par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto, de la Bourse de New York ou d'autres plateformes de négociation. L'avis indique que Suncor peut acheter aux fins d'annulation de ses actions ordinaires pour une valeur maximale d'environ 1,1 G\$ entre le 5 août 2014 et le 4 août 2015.

Le nombre réel d'actions ordinaires qui peuvent être rachetées et le moment de ces rachats seront déterminés par Suncor. Suncor estime que, selon le cours de ses actions ordinaires et d'autres facteurs pertinents, le rachat de ses propres actions représente un investissement intéressant et le meilleur intérêt de la Société et de ses actionnaires. Du 23 juillet 2013 au 23 juillet 2014, en vertu de son offre publique de rachat dans le cadre normal des activités précédente, Suncor a racheté pour environ 1,7 G\$ d'actions ordinaires (44 877 773), au cours moyen pondéré de 37,85 \$ l'action ordinaire. Au 23 juillet 2014, 1 465 260 522 actions ordinaires de Suncor étaient émises et en circulation. En vertu de l'offre publique de rachat dans le cadre normal des activités, Suncor a accepté de ne pas racheter plus de 44 045 388 actions ordinaires, ce qui correspond à environ 3 % des actions ordinaires émises et en circulation de Suncor.

Sous réserve de l'exemption au titre d'achat de bloc d'actions offerte à Suncor aux fins d'achats réguliers sur le marché public en vertu de l'offre publique de rachat dans le cadre normal des activités, Suncor limitera les achats quotidiens des actions ordinaires de Suncor à la Bourse de Toronto en lien avec l'offre publique de rachat dans le cadre normal des activités à un plafond de 25 % (604 298) du volume moyen des transactions quotidiennes des actions ordinaires de Suncor au cours d'une séance à la Bourse de Toronto. À l'avenir, Suncor peut participer à un nouveau plan de rachat d'actions automatique en lien avec les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cadre normal des activités.

### **Modifications et ajouts de règlements, notamment sur les préavis**

Afin de respecter les pratiques de bonne gouvernance recommandées, le conseil d'administration de Suncor (le « conseil ») a approuvé une modification du règlement général de Suncor (le « règlement n° 1 ») afin de : i) modifier le quorum des assemblées d'actionnaires pour le faire passer de 10 % à 25 % et ii) révoquer la voix prépondérante auparavant accordée au président des assemblées des administrateurs et des actionnaires.

En outre, le conseil a approuvé un règlement sur les préavis (le « règlement n° 2 ») pour Suncor. Notamment, le règlement n° 2 fixe une date limite à laquelle les actionnaires doivent soumettre à Suncor les avis de nomination d'administrateurs avant les assemblées annuelles ou extraordinaires d'actionnaires au cours desquelles des administrateurs doivent être élus et énonce les renseignements que les actionnaires doivent inclure dans l'avis pour que celui-ci soit valide. Le règlement sur les préavis est avantageux pour les actionnaires puisqu'il favorise le bon déroulement et l'efficacité du processus d'assemblée en faisant en sorte que tous les actionnaires reçoivent des préavis adéquats des nominations d'administrateurs et des renseignements suffisants sur tous les candidats aux postes d'administrateurs. Cela permet à Suncor et à ses actionnaires d'évaluer les compétences de chacun des candidats et leurs qualifications en tant qu'administrateurs de Suncor, afin que les actionnaires puissent voter de manière éclairée.

Le règlement n° 1 et le règlement n° 2 modifiés entrent en vigueur immédiatement, sous réserve de la confirmation et de la ratification de ces règlements par les actionnaires à la prochaine assemblée des actionnaires de Suncor. Le libellé intégral de chacun des règlements modifiés a été déposé sous le profil de Suncor à [sedar.com](http://sedar.com) et publié sur le site Web de Suncor à [suncor.com](http://suncor.com).

### **Conversion des mesures**

Certains volumes de pétrole brut et de liquides de gaz naturel ont été convertis en kpi<sup>3</sup>e à raison de six kpi<sup>3</sup> équivalent pour un baril. De plus, certains volumes de gaz naturel ont été convertis en bep ou en kbp selon le même ratio. Se reporter à la rubrique « Conversion des mesures » du rapport de gestion.

### **Mesures financières hors PCGR**

*Le résultat opérationnel et les charges d'exploitation décaissées du secteur Sables pétrolifères sont définis dans la mise en garde concernant les mesures financières hors PCGR du rapport de gestion et font l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR à la rubrique « Résultats sectoriels et analyse » du rapport de gestion. Les flux de trésorerie opérationnels, les flux de trésorerie disponibles et le RCI sont définis et font l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR dans la mise en garde concernant les mesures financières hors PCGR du rapport de gestion.*



Ces mesures financières hors PCGR ont été incluses parce que la direction les utilise pour analyser la performance opérationnelle, l'endettement et la liquidité. Ces mesures financières hors PCGR n'ont pas de définition normalisée et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables avec les mesures similaires présentées par d'autres sociétés et elles ne doivent pas être utilisées hors contexte ni comme des substituts aux mesures de rendement établies conformément aux PCGR.

## **Mise en garde – renseignements de nature prospective**

Le présent communiqué contient certaines informations et énoncés de nature prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes et américaines applicables régissant les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les attentes actuelles, les estimations, les projections et les hypothèses de Suncor et qui ont été formulées à la lumière de notre expérience et de notre perception des tendances historiques, notamment les attentes et hypothèses au sujet de l'exactitude des estimations des réserves et des ressources; les prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; la rentabilité des capitaux et les économies de coûts; les taux de redevance applicables et les lois fiscales; les niveaux de production futurs; la suffisance des dépenses en immobilisations budgétées pour l'exécution des activités planifiées; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre et des services; et la réception en temps utile des approbations des autorités réglementaires et des tiers. En outre, tous les autres énoncés et les autres informations au sujet de la stratégie de croissance de Suncor, de ses décisions en matière de dépenses et d'investissements prévus et futurs, des prix des marchandises, des coûts, des calendriers, des volumes de production, des résultats opérationnels et des résultats financiers, et de l'incidence prévue des engagements futurs, constituent des énoncés prospectifs. Certains énoncés et renseignements prospectifs se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « s'attend », « prévoit », « estimations », « planifie », « prévu », « entend », « croit », « projets », « indique », « pourrait », « se concentre », « vision », « but », « perspectives », « proposé », « cible », « objectif », « continue », « devrait », « peut » et autres expressions analogues.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué incluent des références à ce qui suit : les plans de dépenses en immobilisations de la Société et ses dépenses en immobilisations prévues de 6,8 milliards de dollars; la fourchette prévue d'impôt sur le résultat de Suncor et des taux de redevances à la Couronne du secteur Sables pétrolifères; la gestion rigoureuse des dépenses en immobilisations de Suncor et son objectif d'investir de façon avisée dans des projets très rentables; l'installation de récupération du soufre acquise par Suncor qui devrait être intégrée à la raffinerie de Montréal et devrait répondre aux besoins à long terme de la raffinerie en matière de récupération du soufre; l'usine de traitement de l'eau mise en service au cours du deuxième trimestre de 2014, ce qui devrait accroître la réutilisation et le recyclage des eaux usées et réduire la consommation d'eau douce; le centre de développement de la technologie de l'eau (« Water Technology Development Centre ») qui devrait entrer en fonction au début de 2017 et sera relié aux installations Firebag, offrant un environnement permettant de mettre à l'essai les technologies de traitement et le recyclage des eaux sans nuire à la production in situ; le projet de désengorgement des installations de MacKay River qui devrait accroître la capacité totale de production d'environ 20 %, pour l'amener à 38 000 b/j d'ici la fin de 2015, la production des premiers barils de pétrole étant attendue au troisième trimestre de 2014; la Société prévoit de continuer de travailler en vue de l'obtention en 2014 d'une décision d'autorisation des dépenses pour le projet d'agrandissement de MacKay River, dont la capacité nominale initiale visée est de 20 000 b/j environ; le projet Fort Hills qui devrait procurer à Suncor environ 73 000 b/j de bitume, avec la production de pétrole qui devrait débiter dès le quatrième trimestre de 2017 et atteindre 90 % de sa capacité de production prévue dans un délai de 12 mois par la suite; l'objectif de la Société d'optimiser davantage le plan de mise en valeur du projet minier Joslyn; la conviction de Suncor que Joslyn constitue une ressource de qualité offrant un potentiel de mise en valeur si on y applique la bonne stratégie de conception et d'exécution; le projet Golden Eagle qui devrait produire ses premiers barils de pétrole vers la fin de 2014 ou le début de 2015; le projet Hebron qui devrait produire ses premiers barils de pétrole en 2017; l'unité du projet d'extension sud d'Hibernia et le projet d'extension sud de White Rose qui devraient accroître la production globale tirée des champs existants dès 2015 et prolonger leur durée de vie productive; une décision concernant le financement de la poursuite des activités de mise en valeur liées au réservoir Ben-Nevis Avalon d'Hibernia qui devrait être prise au troisième trimestre de 2014; le projet d'extension sud de White Rose qui devrait être terminé au troisième trimestre de 2014; une décision concernant l'autorisation des dépenses liées à de nouveaux travaux d'agrandissement visant la partie ouest de White Rose qui est attendue vers la fin de 2014; la perte de valeur comptabilisée à l'égard du projet minier Joslyn, de certains actifs du secteur Sables pétrolifères et des actifs de Suncor en Libye.

*Les énoncés et les renseignements prospectifs ne sont pas des garanties d'un rendement futur et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux qui touchent d'autres sociétés pétrolières et gazières et d'autres sont propres à Suncor. Les résultats réels de Suncor pourraient différer de façon importante de ceux exprimés ou suggérés de manière implicite dans ses énoncés ou renseignements prospectifs; le lecteur est donc averti de ne pas s'y fier indûment.*

*Les autres risques, incertitudes et facteurs susceptibles d'influencer les résultats financiers et opérationnels de tous les secteurs et activités de Suncor sont, entre autres, les suivants : les changements dans la conjoncture économique, les conditions du marché et les conditions commerciales touchant notamment le prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; les fluctuations de l'offre et de la demande pour les produits de Suncor; la mise en œuvre réussie et en temps opportun des projets d'investissement, y compris les projets de croissance et les projets réglementaires; les mesures prises par les sociétés concurrentes, y compris la concurrence accrue d'autres sociétés pétrolières et gazières ou de sociétés qui fournissent des sources d'énergie de remplacement; les pénuries de main-d'œuvre et de matériel; les mesures prises par les pouvoirs publics en matière d'imposition ou les modifications apportées aux frais et aux redevances, notamment en ce qui concerne l'avis de nouvelle cotisation que Suncor a reçu de l'Agence du revenu du Canada relativement au règlement de certains contrats dérivés, dont le risque i) que Suncor ne puisse parvenir à faire valoir sa position fiscale initiale et doive par conséquent payer des impôts plus élevés ainsi que des intérêts et des pénalités, ou ii) que Suncor soit tenue de verser un montant de trésorerie relativement à l'avis de nouvelle cotisation, en remplacement de la sûreté; les modifications aux règlements dans le domaine de l'environnement et d'autres domaines; la capacité et la volonté des parties avec qui Suncor a des liens importants de s'acquitter de leurs obligations à l'égard de la Société; des interruptions aux infrastructures de tiers qui pourraient entraîner des arrêts de production; la survenance d'imprévus, tels que des incendies, pannes de matériel et autres événements semblables touchant Suncor ou d'autres parties dont les activités ou actifs se répercutent directement ou indirectement sur Suncor; les risques d'atteintes à la sécurité des systèmes informatiques de Suncor par suite de piratages informatiques ou de cyberterrorismes, et la non-disponibilité ou l'incapacité des systèmes de fonctionner comme prévu qui pourrait en découler; notre capacité de découvrir et de mettre en valeur de nouvelles réserves pétrolières et gazières de façon rentable; l'exactitude des estimations des réserves, des ressources et de la production future de Suncor; l'instabilité du marché qui nuit à la capacité de Suncor d'obtenir du financement à des taux acceptables sur le marché des capitaux d'emprunt; le maintien d'un ratio dette/flux de trésorerie optimal; le succès des initiatives de gestion du risque déployées par la Société à l'aide d'actifs et de passifs dérivés et d'autres instruments financiers; les coûts afférents à la conformité aux lois environnementales actuelles et futures; les risques et les incertitudes associés à la clôture d'une transaction d'achat ou de cession d'actifs pétroliers ou gaziers de Suncor, notamment en ce qui a trait à la contrepartie à verser ou à recevoir pour cette transaction, la capacité des contreparties à remplir leurs obligations en temps opportun et à obtenir toute autorisation requise et habituelle pour ce type de transaction des autorités de réglementation ou de tierces parties, ce qui est indépendant de la volonté de Suncor; et l'exactitude des estimations de coûts, dont certaines sont fournies au stade de la conception ou à d'autres stades préliminaires des projets et avant le commencement ou la conception des études techniques détaillées nécessaires à la réduction de la marge d'erreur et à l'augmentation du degré d'exactitude. Tous ces facteurs importants ne sont pas exhaustifs.*

*Le rapport de gestion, la notice annuelle de Suncor, le formulaire 40-F et le rapport annuel aux actionnaires, chacun daté du 28 février 2014, et les autres documents qu'elle dépose périodiquement auprès des autorités en valeurs mobilières décrivent les risques, incertitudes et hypothèses importants et les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels et de tels facteurs sont incorporés aux présentes par voie de référence. On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents en écrivant à Suncor au 150, 6th Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 3E3, en téléphonant au 1-800-558-9071, en en faisant la demande par courriel à [info@suncor.com](mailto:info@suncor.com) ou en consultant le profil de la Société sur SEDAR au [sedar.com](http://sedar.com) ou EDGAR au [sec.gov](http://sec.gov). Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Suncor se dégage de toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement ses renseignements de nature prospective, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres circonstances.*

## **Mise en garde – BEP**

*Certains volumes de gaz naturel ont été convertis en barils d'équivalent pétrole (bep) en supposant qu'un baril est l'équivalent de six mille pieds cubes de gaz naturel. Les mesures exprimées en bep peuvent être trompeuses,*

*surtout si on les considère isolément. Le ratio de conversion d'un baril de pétrole brut ou de liquides de gaz naturel à six mille pieds cubes de gaz naturel repose sur une méthode de conversion d'équivalence énergétique applicable surtout à la pointe du brûleur et ne représente pas nécessairement une équivalence de la valeur à la tête du puits. Étant donné que le ratio de valeur basé sur le prix actuel du pétrole brut par rapport à celui du gaz naturel diffère considérablement de l'équivalence d'énergie de 6:1, l'utilisation d'un ratio de conversion de 6:1.*

*Suncor Énergie est la plus importante société énergétique du Canada. Les activités de Suncor sont reliées notamment au développement et à la valorisation des sables pétrolifères, à la production pétrolière et gazière classique et extracôtière, au raffinage du pétrole et à la commercialisation des produits sous la marque Petro-Canada. Suncor exploite les ressources pétrolières de façon responsable, ainsi qu'un portefeuille croissant de sources d'énergie renouvelable. Les actions ordinaires de Suncor (symbole : SU) sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.*

– 30 –

Pour plus d'information à propos de Suncor Énergie, visitez notre site Web à [suncor.com](http://suncor.com), suivez-nous sur Twitter [@SuncorEnergy](https://twitter.com/SuncorEnergy), consultez notre blogue [FSP](#) ou [Découvrez l'énergie du Oui](#).

Le rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre 2014 de Suncor, les états financiers et les notes (non vérifiés) peuvent être téléchargés à partir de [suncor.com/rapportsfinanciers](http://suncor.com/rapportsfinanciers).

Pour écouter la conférence téléphonique portant sur les résultats du deuxième trimestre de Suncor, veuillez visiter [suncor.com/webdiffusions](http://suncor.com/webdiffusions).

Demandes des médias :  
403-296-4000  
[media@suncor.com](mailto:media@suncor.com)

Demandes des investisseurs :  
800-558-9071  
[invest@suncor.com](mailto:invest@suncor.com)